

Les mille sources de la Colère

JANVIER 2012

N° 43

Doit-on trinquer avec son fossoyeur ?...

Ça y est ! La déclinaison locale des suppressions d'emplois vient de tomber. La fin d'un suspens insoutenable ? Pas vraiment... Les services épargnés sont ceux qui étaient touchés précédemment ou qui le seront prochainement. Il y a bien longtemps que les suppressions d'emplois ne sont plus le résultat de gains de productivités réels ou hypothétiques dans tel ou tel service. Nous sommes maintenant sous le dogme présidentiel du non-remplacement imbécile d'un fonctionnaire sur deux. Pire, notre administration devant montrer l'exemple, on dépasse les 60%... Les services où une suppression d'emploi pourrait être assumée sans engendrer une dégradation de nos conditions de travail n'existent plus depuis longtemps. Pour justifier le massacre, on a même inventé un outil : le MAGERFIP (pour Matraquage Acharné et Généralisé des Emplois Résiduels des Finances Publiques ?). La déclinaison corrézienne de la vague 2012 peut se résumer dans le tableau suivant après application du plan de qualification ministériel :

Bort les Orgues – Trésorerie	-1C +1B	FGP	Tulle – DDFiP – Pôle Fiscal	-1C+1B +1A	FF
Brive – Pôle Contrôle Expertise	-1B	FF	Tulle – DDFiP – Pôle G Publique	-1C	FGP
Brive – Serv Impôts Entreprises	-1C +1B	FF	Tulle – DDFiP – Pôle Mis. Trans.	-1C +1B	FGP
Brive – Serv Impôts Particuliers	-2C +1B	FF	Tulle – Fiscalité Immobilière	-1 B	FF
Brive – Trésorerie Municipale.	-1C	FGP	Tulle – Serv Impôts Entreprises	-1 C	FF
Neuvic – Trésorerie	-1C +1B	FGP	Tulle – Trésorerie Municipale	-1C	FGP
Seilhac – Trésorerie	-1C	FGP	Ussel – SIP/SIE	-1C +1B	FGP
EDRA (Ech. Dép. Renf. Assist.)			-2 B	FF	

En la forme, les documents fournis par l'administration dans le cadre du comité technique ne sont pas un modèle de lisibilité... Sur le fond, ils sont particulièrement laconiques, notamment quand il s'agit de justifier les suppressions ou re-qualifications au regard des charges ou des missions : on supprime pour supprimer (le dogme !) et on ne cherche même plus à se justifier.

Face à cette situation, l'indécence de la direction mérite d'être relevée : elle nous invite dans la même période à des réceptions durant lesquelles elle nous souhaitera le meilleur pour 2012... doit-on vraiment trinquer avec nos fossoyeurs ? La question est posée. Pour notre part nous préférons les galettes syndicales (cf. plus bas) qui, nous n'en doutons pas un instant, seront nettement plus conviviales et sincères.

Les représentants du personnel USSTS-CGT-FO-CFDT du département appellent les agents à exprimer leur mécontentement et leur exaspération face à cette entreprise de destruction massive dont notre direction locale est complice. Ils invitent les collègues de Tulle à se réunir en HMI pendant le Comité technique local (le 16 janvier à 9h00) et à venir soutenir les représentants du personnel qui remettront une pétition signée par l'ensemble des agents du département. Cette énième vague de suppressions ne doit pas passer sans une réaction marquée des personnels.

Par ailleurs la CGT Finances Publiques appelle, également dans un contexte inter-syndical, les agents de la DGFIP à être massivement en grève le 2 février prochain pour clôturer les actions menées dans les Comités Techniques de chaque département.

Les heureux gagnants sont...

Le tirage de la tombola annuelle de la CGT Finances Publiques a eu lieu le mois dernier. Dans le département, deux chanceuses recevront prochainement un panier garni qui leur permettra de prolonger un peu les agapes de fin d'année. Il s'agit d'Agnès Lacombe (billet N° 14 113) et de Sylvie Sallé (billet N° 14 116). Bravo à elles et un grand merci à tous les participants.

Ponts pas si naturels

La CGT Finances Publiques s'est toujours opposée au principe des ponts dits "naturels" suivant un principe fort suivant lequel la pose d'un jour de congé doit être systématiquement à l'initiative des agents. Accepter que l'administration prenne cette initiative, c'est prendre le risque qu'un jour on puisse nous imposer d'autres jours de congés sous d'autres motifs (indisponibilité d'applications informatiques, baisse de charge de travail, ...). Ce n'est pas une vue de l'esprit : le préfet a déjà fermé la cité administrative de Tulle non pas pour arranger les agents qui auraient souhaités être en congé ce jour là mais pour réaliser ... des économies de chauffage ! La CGT votera donc contre ces fermetures imposées lors du Comité Technique Local.

Par contre nous sommes conscients que ces journées particulières posent des problèmes dans les unités en matière de présence minimale à assurer. Aussi nous proposerons que ces jours là, les services soient effectivement fermés au public mais que les collègues qui le souhaitent, puissent venir travailler. Ainsi tous les collègues qui voudront être en congé ce jour là pourront l'être (pas de public à recevoir = pas de présence minimale à assurer) et tous les collègues qui ne voudront pas consommer un jour de congé pourront venir travailler. Le service public ne sera pas plus pénalisé qu'avec le système des ponts naturels et rien ne sera imposé aux agents (ni d'être présent, ni de ne pas l'être).

Par ailleurs nous sommes dubitatifs sur la pertinence de la consultation quand on sait que dans certains services (et pas les plus petits en effectif), les agents ont été rapidement réunis, la liste des propositions leur a été présentée oralement et ils ont du se prononcer dans la foulée... on doute qu'ils soient capables de réflexion ou on se moque de leur avis ?...

Risques Psychosociaux : Enfin des chiffres !

Vous avez été un peu plus de 50% à répondre au questionnaire adressé par le CHSDI sur les conditions de travail et risques psychosociaux. Si ce taux de réponse peut ne pas sembler à la hauteur de l'enjeu, il permet néanmoins d'afficher une opinion représentative de l'ensemble des personnels de la DDFIP (n'oublions pas que la plupart des sondages se font sur un échantillon de 1000 personnes sensées représenter l'opinion de l'ensemble de la population française). Les résultats en ligne sur le site Ulysse de la Corrèze (pavé flash) constituent un état des lieux de notre perception des conditions d'exercice de nos fonctions.

Cette photographie de l'instant « T » ne doit pas rester figée mais doit évoluer vers une

amélioration concrète de vos conditions de travail. La CGT Finances Publiques exercera toute sa vigilance à cet effet.

Il est inconcevable, alors que 20% des collègues affirment prendre des somnifères face à des situations de stress au travail, que près de la moitié des chefs de services n'ait adressé aucun élément devant servir à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) pourtant obligatoire. Ajoutons que parmi ceux qui ont renvoyé le document, certains n'ont même pas évoqué les risques psychosociaux !

La censure doit cesser : tous les problèmes doivent être mis sur la table si l'on veut progresser. N'oublions pas que casser le thermomètre n'a jamais fait baisser la fièvre. Exigeons une transparence totale et rappelons que le chef de service doit associer les personnels à la rédaction du DUERP.

Affectations OUI, détachements NON !

Lors des CAP locales d'affectation, les élus CGT poursuivent un objectif simple : donner satisfaction au maximum de collègues dans le respect des règles et plus particulièrement celle de l'ancienneté. Les détachements ne doivent servir qu'à régler quelques situations très particulières et doivent être les moins nombreux possibles.

Le 9 décembre dernier, deux affectations étaient possibles **dans le respect des règles**, elles n'ont malheureusement pas pu être entérinées : seule la CGT s'est prononcée pour, les autres se prononçant pour des détachements synonymes de précarité pour les concernés. Le bilan de cette cacophonie incompréhensible est qu'aujourd'hui deux agents se trouvent sur une affectation qu'ils ne souhaitaient pas alors qu'ils étaient les plus anciens à demander un poste que la CAPL leur a refusé. Va comprendre....

La galette est de retour...

Les rois ne servent qu'à ça, alors profitons en ! La section corrézienne de la CGT Finances Publiques invite ses adhérents et sympathisants, actifs et retraités, à déguster dans la bonne humeur une galette revendicative :

Brive :

Lundi 16 janvier 2012 à 16h00 - 3^{ème} étage

Ussel :

Mardi 17 janvier 2012 à 13h30 – Salle de réunion

Tulle :

Mardi 17 janvier 2012 à 16h00 - Cité A – 7^{ème} étage

Une Heure Mensuelle d'Information (HMI) est déposée auprès de la direction afin de permettre la participation de tous.